

## Communication Décisions du Conseil municipal du 21 octobre 2025

Tavannes, le 23 octobre 2025

À l'issue de chaque séance, le Conseil municipal partage les décisions et les sujets pouvant être communiqués et qui revêtent un intérêt général pour les habitants de Tavannes. Cette communication est publiée sur le site internet de la commune.

- Budget 2026 et la planification financière 2025 à 2031 : À la suite de la présentation effectuée par l'administrateur des finances, le Conseil municipal a accepté le budget 2026 ainsi que la planification financière couvrant la période 2025 à 2031. Ces deux objets seront soumis pour approbation lors de la prochaine Assemblée municipale.
- **Vérification des comptes 2024 :** Le Conseil municipal a pris connaissance du rapport explicatif de l'organe de révision relatif à l'exercice 2024.
- Engagement AS à 60%: À la suite d'une démission au sein du Service social régional de Tavannes, une nouvelle collaboratrice rejoindra le service en qualité d'assistante sociale à 60 % dès le 1er janvier 2026.
- Engagement d'un employé de voirie et conciergerie : Un nouveau collaborateur intégrera les services communaux dès novembre 2025, à raison de 70 % pour la voirie et 30 % pour la conciergerie.
- Nouvelle directive concernant les soldes, indemnités et émoluments du CSP: Après avoir reçu le commandant du CSP La Birse lors de sa dernière séance pour un échange autour de la proposition de nouvelle directive, le Conseil municipal a validé ce document révisé.
- Agenda 2040, Tavannes, « une commune vivante et innovante »: Les documents finaux issus de cette démarche participative ont été validés, de même que la communication publique qui les accompagne (voir site web communal)
- Assemblée municipale du 8 décembre : L'ordre du jour de la prochaine Assemblée municipale a été validé par le Conseil municipal.
- Bureau de vote du 30 novembre : La composition du bureau de vote en vue des prochaines votations et élections a été approuvée.

À l'issue de cette séance, le Conseil municipal a accueilli le Conseil de Bourgeoisie pour une séance commune, suivie d'un moment convivial.

Secrétariat municipal

Alexis Bourgeois